

PACTE PLP

ARME DE DESTRUCTION MASSIVE DE NOTRE MÉTIER

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

UNE REVALORISATION SOCLE INSUFFISANTE

La revalorisation « socle » s'applique à tous les échelons et se fera par le biais de la revalorisation de la prime ISOE. Cela représente environ 92€ net par mois. Cette revalorisation ne rattrape pas, bien sûr, l'inflation de ces derniers mois et correspond donc, in fine, à une perte de pouvoir d'achat qui s'additionne à celle des années précédentes... **Par conséquent, la seule solution qui s'offrirait aux collègues pour « perdre moins », serait d'accepter les missions du Pacte.**

LE « PACTE » : QU'EST-CE QUE C'EST ?



Comment accepter le *Pacte* en plus si ce n'est au détriment des conditions de travail et de la qualité du travail avec les élèves ? D'autant que pour les PLP, le pacte ne sera pas sécable c'est-à-dire divisible en briques. **Pour les PLP c'est le mur entier : pas moins de 6 briques ! Une brique « remplacement » 18h, 3 briques face à face élèves (3x24h) et 2 briques forfaitaires lien LP/Entreprise non quantifiées.**

QUI EST CONCERNÉ-E ?



Les PLP et les CPE, titulaires ou non, sur la base du volontariat, pour une durée d'une année scolaire.

Pas de volontaires, pas de *Pacte* !

AGGRAVATION DE
LA PERTE
DE SENS DU
MÉTIER

QUELLE MISE EN ŒUVRE ?



Dans le cadre de l'autonomie des établissements, c'est le ou la chef-fe d'établissement qui sera responsable de la mise en place du dispositif. Aucun doute, la pression managériale sera à son comble.

DES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES



EN MOYENNE,
DÉJÀ 43H DE TEMPS DE
TRAVAIL PAR SEMAINE !

Bras armé de la réforme Macron du LP : tous les dispositifs éligibles sont les mesures sur lesquelles elle repose. **C'est aussi un levier pour attaquer le statut.**

- ✗ **Augmentation du temps de travail et explosion des ORS**
- ✗ **Menace d'annualisation**
- ✗ **Hiérarchies intermédiaires et caporalisation au détriment des collectifs de travail**
- ✗ **Concurrence entre collègues et Inégalités salariales femmes/hommes renforcées**
- ✗ **Individualisation de la rémunération**

**SANS PACTE,
PAS DE
RÉFORME !**

LES MISSIONS DU PACTE

	Missions	Volume Annuel
	Assurer les remplacements de courte durée	18h
F A C E A F A C E	Intervention dans le cadre de la découverte des métiers au bénéfice des collégiens.	24h
	Enseignement et accompagnement dans les périodes post bac professionnel (spécialisations ou consolidation en STS).	24h
	Enseignement complémentaire en groupes d'effectifs réduits (soutien ou options).	24h
L P / E N T R E P R I S E	Coordination et prise en charge des projets d'innovation Pédagogique (lien avec l'entreprise : formation tuteurs/partenariat entreprise/projet innovant...)	?
	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers (accompagnement des élèves ni en emploi ni en formation après le bac).	?
	Coordination des dispositifs de découverte des métiers et des filières	?
	Accompagnement des élèves en difficulté (Tutorat/Décrochage).	?
	Accompagnement des élèves de Terminale en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi.	?

LE PACTE

C'EST...

- ✘ 6 BRIQUES OBLIGATOIRES
- ✘ 1 MISSION = 1 BRIQUE = 1250€ EN PRIME
- ✘ VERSÉ SUR 9 MOIS PART FONCTIONNELLE ISOE
- ✘ L'OBLIGATION D'ASSURER LES REMPLACEMENTS
- ✘ 18H + (3X24H) + 2 UNITÉS FORFAITAIRES
- ✘ UNE LETTRE DE MISSION CONTRACTUELLE



EXPLOSION DES OBLIGATIONS
RÉGLEMENTAIRES DE SERVICE 18H+ 2 HSA +
6 MISSIONS DONT 2 NON QUANTIFIÉES !



TRAVAILLER PLUS POUR
PERDRE MOINS

REVENDIQUONS

UNE REVALORISATION SALARIALE SANS CONTREPARTIE AVEC

- UN RATTRAPAGE DE 400 €
- LE SMIC À 2000 € BRUT
- UNE AUGMENTATION DU POINT D'INDICE
- L'ÉGALITÉ SALARIALE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

CGT Educ'action

263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL

www.cgteduc.fr

0155827655 • unsen@cgteduc.fr



@CGTEducationofficiel



@cgt_educ



@cgteducation